



Wallonie

Beyne-Heusay

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demanderesse est la SOCIETE M&A ENTREPRISE représentée par Monsieur Raymond SCELFO dont les bureaux se trouvent rue des Bergers, 8 à 4000 Liège.

Le terrain concerné est situé Rue Croix Visé à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 1, section A n°106 H.

Le projet consiste en la construction d'un immeuble qui présente les caractéristiques suivantes :

- pour 2 logements,
- passage latéral de 3m prévu pour l'accès au hangar construit en fond de parcelle,
- volume principal : toiture à 2 versants, briques de ton beige, volume secondaire à toiture plate - briques de ton brun.

Une annonce est organisée car le projet s'écarte des prescriptions du permis d'urbanisation.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

**Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : [urbanisme@beyne-heusay.be](mailto:urbanisme@beyne-heusay.be), dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 03 juillet au 19 août 2024 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@beyne-heusay.be](mailto:urbanisme@beyne-heusay.be)

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Marc HOTERMANS

Le Bourgmestre,

Didier HENROTTIN.



